

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 2 juin 2009**

Présents : H.André, E.Dacquay. N. Dosme, S.Gout (Président). I.Harlé (Syndic), F. Hermel, S. Hoflack, O. Warnery  
Absents excusés: H. Dos Santos Y.Morvan

### **Modalités de vote du Règlement de Copropriété :**

- Résolution 16 : Approbation des modifications légales des chapitres I à V, c'est-à-dire les textes imprimés en **noir gras** qui seront groupés en un seul vote puisque devant être inclus et ne pouvant être modifiés. Votes POUR => 6/7 - ABSTENTION => 1
- Résolution 17 : les modifications proposées par le Conseil Syndical, principalement l'article 5 du chapitre II (Modalités d'usage des parties privatives, pages 3-7) ne peuvent être votées car dans le texte proposé à l'AG toutes les modifications faites n'ont pas été soulignées comme elles auraient dû l'être.

Le Conseil Syndical proposera à l'Assemblée Générale de remplacer ce vote par :

- une présentation de la Commission Règlement et de ses méthodes de travail.

La présence de Françoise Malbec au sein de la Commission Règlement et la participation informelle d'Alain Lompech ont permis de faire le lien entre « nouveaux » et « anciens » du Bois Persan.

- une proposition de discussion : en effet ces modifications ayant fait l'objet de discussions animées au sein du Conseil Syndical, il serait intéressant d'étendre cette discussion à l'AG, s'il n'est pas trop tard dans la soirée.... Votes POUR => 7/7 .

NB : l'Assemblée Générale reste souveraine et peut décider de voter.

**Visite de Françoise Malbec et Hugues André chez la comptable, Muriel Martinis-Loisel, du Cabinet FRABAT.** Celle-ci a fait preuve de beaucoup de disponibilité et a donné des réponses claires et précises à toutes les questions qui lui ont été posées. Un pré-rapport des comptes établi par Françoise Malbec et Hugues André sera présenté au verso du BP info N°9.

De plus Muriel Martinis-Loisel a proposé de venir à l'AG vers 21h pour répondre elle-même aux questions éventuelles concernant la comptabilité. Cette proposition est acceptée avec reconnaissance, à l'unanimité des présents.

### **Les travaux de l'immeuble**

Tout se passe bien !

**Le lampadaire du 32 allée de Persépolis** a retrouvé son bon fonctionnement après changement du transformateur de son ampoule (130 €). De plus, grâce à Alain Lompech, toute la population de lampadaires a pu être re- synchronisée.

**Les trottoirs** de l'entrée de l'avenue du Bois Persan dont le revêtement était dégradé ont été remis en état par la municipalité d'Orsay. Le jour même (le 26 mai) un bus transportant des enfants pour le cross scolaire s'est garé sur le trottoir, devant le pignon du 1 allée de Chiraz, défonçant ainsi le trottoir et y laissant la trace de ses pneus. Des photos du bus en stationnement et du trottoir ont été faites par Olivier Warnery, et les recherches concernant le responsable et son assurance sont en cours. Par ailleurs les travaux de réfection ponctuelle du trottoir de l'allée de Persépolis, coté bois, vont être entrepris, à notre charge.

**Le BP Infos n°9** : certains co-propriétaires ont eu la courtoisie de poser des questions concernant l'ordre du jour de l'AG avant l'AG, permettant ainsi au Conseil Syndical de donner des réponses documentées et concises. Ces questions et leurs réponses figureront dans le BP Infos n°9, qui sera distribué dans les boîtes à lettres au cours du week end du 6 et 7 juin.

**Les bouches à clé** qui commandent l'arrivée d'eau des pavillons 2 par 2 nécessitent une révision générale car celles dont le fonctionnement a été vérifié lors de fuites d'eau se sont avérées défectueuses ou même bloquées. Le traitement de ce problème est remis au mois de septembre.

**Prochaine réunion du Conseil Syndical  
le 16 septembre**